



ASSEMBLEE GENERALE DU 28.04.2018

COMPTE-RENDU

A 10 heures 30, après avoir souhaité la bienvenue à l'assistance présente, le président ouvre la séance de l'assemblée générale 2018 en rappelant l'ordre du jour.

En préambule, il rappelait que Monsieur Georges PIEL, le donateur ayant permis l'ouverture de cette école en 1934, disparaissait le 21 avril 1928 il y a 90 ans.

1 BILAN MORAL ET D'ACTIVITÉ par le président.

Après avoir remercié l'assemblée de sa présence, et Monsieur le Maire de JOBOURG avec sa municipalité pour le prêt de notre lieu de réunion. En effet, la salle de Querqueville est toujours indisponible depuis sa dégradation par incendie. Il remerciait également Mr le Maire de QUERQUEVILLE, pour le prêt de nos lieux de réunion du conseil d'administration. Ce dernier ne pouvant être présent, il était représenté par son adjoint à l'action sociale Mr HENNBAUT.

Enfin, c'était au tour des membres du conseil d'administration, qui œuvrent pour le bien de notre association. Aujourd'hui, Jean-Paul CEDRA s'est excusé de ne pas pouvoir être avec nous car il relève d'une opération. Il va bien et nous lui souhaitons un bon rétablissement.

La présence, toujours appréciée, de nos amis était soulignée à cette réunion. Il s'agit de :

Mr et Mme DEVESA, anciens directeurs du Bigard.

Madame BASILLE Jeanine et Jean-Yves ancienne surveillante au Bigard

Madame LAMACHE Suzanne employée au Bigard et veuve d'un ancien camarade

Ces remerciements allaient également aux services de la Presse qui diffusent le reportage de nos réunions, mais aussi, qui nous servent de relais, en publiant nos demandes de recherches de nouveaux adhérents.

Parmi nos adhérents, nous n'avons connaissance que du décès de Alexandre JEANNE. Nous avons eu une petite pensée pour lui.

Il a été rappelé, comme chaque année, qu'il est toujours très difficile de recruter de nouveaux adhérents malgré tous les efforts qui sont faits. De 71 adhérents en 2010, nous sommes descendus à 55 en 2016, et 51 en 2017. Cette année nous avons enregistré seulement 46 adhérents.

Il faudrait que chacun de nous reprenne son bâton de pèlerin et fasse un petit effort pour convaincre les anciens camarades. Nous en connaissons tous au moins un, un que nous rencontrons de temps en temps ou avec qui nous sommes restés en contact. Il est demandé à tous de faire ce petit effort, car au train où l'on va, il n'y aura plus que le bureau et encore

Cette année, nous avons eu le plaisir d'accueillir un nouvel adhérent. Il s'agit de Roland MARTIN qui est allé au Bigard dans les années 67/68/69 avec son frère Hubert. Roland habitait à l'époque à HERQUEVILLE et maintenant il demeure à JOBOURG..Nous lui avons souhaité la bienvenue dans notre association.

Nous avons envoyé 68 invitations et nous sommes 46 adhérents à jour de cotisation.(Quorum 15)

Parmi ceux-ci, 28 sont présents. Le quorum de 33 % est atteint et l'assemblée peut valablement délibérer.

Pour le repas, nous étions 59 convives.

Pour préparer les différentes activités de l'association, le conseil d'administration s'est réuni les :

- 12.06.2015 - 30.10.2015 – 20.01.2016 - 07.03.2016

Ces réunions ont toutes eu lieu dans la salle des Veillées de la Mairie de QUERQUEVILLE, que la municipalité met à notre disposition.

Parole à Mr HENNEBAUT

Avant que Jean-Marie nous présente le bilan financier, Mr HENNEBAU, maire adjoint représentant la commune de Querqueville, étant d'astreinte, dans le cas où il devrait nous quitter précipitamment, la parole lui est donnée.

Outre sa qualité d'adjoint au Maire, il est vice-président de l'association ABISH responsable de l'établissement du Bigard dans sa formule actuelle.

Il nous a fait une présentation de cet établissement qui accueille des jeunes en difficulté judiciaire. Ceux-ci sont actuellement une douzaine et tout semble indiquer que cela se passe pour le mieux. L'ancienne directrice Madame de MALARET a été remplacée par Monsieur LEVIANDIER Alwyn.

Monsieur HENNEBAUT se félicitait de voir notre association perpétuer le souvenir de deux années passées au Bigard. Ce sont deux années, que personne, parmi nous les anciens élèves, n'a pu oublier. Deux années qui sont sans aucune ressemblance avec le séjour des pensionnaires actuels.

2 BILAN FINANCIER par le secrétaire-trésorier

Jean-Marie POIRIER a présenté le bilan financier. Le solde est créditeur de 2 286,45 €.

RÉSOLUTION : Rapport d'activité financier

Après avoir entendu la lecture du rapport d'activité financier et en avoir délibéré, l'association des anciens élèves du Bigard réunie en assemblée générale ordinaire le 28 avril 2017, l'approuve dans toutes ses parties et donne quitus au conseil d'administration pour la gestion de l'année 2017 écoulée.

Elle décide d'autre part, d'affecter le montant de trésorerie arrêtée à **2286, 45 €** au 31 décembre 2017, au titre des fonds de réserve de l'association, avec report au 1 janvier 2018.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Le détail de ce bilan financier sera diffusé sur notre site internet.

3 SORTIE DE SEPTEMBRE

L'activité de l'année écoulée est évoquée, il est rappelé que les participants à la sortie en septembre dernier sur l'île de Tatihou étaient enchantés de cette journée. Il s'agit d'une occasion de plus de se retrouver dans l'année,

Nous projetons une nouvelle sortie en septembre et probablement au manoir du Tourps. La date n'est pas encore connue mais chacun sera prévenu à temps ;

4 ELECTIONS

Vient le moment de renouveler le conseil d'administration par moitié tous les deux ans. Quatre membres sont sortants. Il s'agit de Jean Charles CAUCHON, Laurent LETOUPIN, Albert GOSSELIN et Robert LAJOIE.

Ces derniers, se représentant et aucun membre n'étant volontaire, ils sont réélus à l'unanimité et reconduits dans leurs fonctions.

RESOLUTION : : Conseil d'administration (Article 9 des statuts)

L'association des anciens élèves du Bigard, réunie en assemblée générale ordinaire le 28 avril 2018, après en avoir délibéré, approuve la nouvelle composition du conseil d'administration qui reste inchangée et reconduit dans leurs fonctions les membres suivants :

Messieurs Jean Charles CAUCHON, André SCHNADERER, Jean-Paul CEDRA, Jean-Marie POIRIER, Laurent LETOUPIN, Albert GOSSELIN, Robert LAJOIE, Serge LAGALLE et Christian MABIRE.

:

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

4 QUESTIONS :

La parole est donnée aux membres du conseil d'administration.

- Aucun membre ne désire prendre la parole.

La parole est donnée aux adhérents et amis.

- Aucun membre ne désire prendre la parole.

Enfin, il est précisé que le site internet est visible pour tous et contient de nombreux renseignements sur le Bigard, sur les membres et la vie de votre association.

L'adresse est la suivante : <http://le-bigard.e-monsite.com>

Pour agréments ce site, votre président vous demande de lui communiquer toutes photos, articles, anecdotes à son adresse mail : muryans@orange.fr

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 heures 30

A l'issue de l'assemblée générale, nous avons posé pour la photo de groupe puis nous avons partagé le verre de l'amitié.

A 12 h 30 nous passons à table pour partager un excellent repas préparé et servi par le personnel de la Roseraie, notre habituel traiteur Antoine CAUVIN.

Notre vice-président, notre cher Dédé a repris le micro pour agréments le repas de quelques chansons et quelques uns nous ont distrait avec quelques blagues.

L'ensemble des personnes présentes ont apprécié, l'excellent moment que nous avons tous passé en ce 28 avril 2018.

Le Président

